

Services sur place

Assistance médicale, parkings, vestiaires et douches, buvette et restauration.

Les résultats

Les classements scratch et par catégorie, féminins et masculins, seront affichés dès l'arrivée des coureurs.

L'engagé(e) accepte la publication de son résultat sur le site internet des communes de Ligugé et de Smarves et sur la presse quotidienne régionale.

Cadeaux et récompenses

Récompenses aux 3 premiers H et F du classement scratch, au premier H et F de chaque catégorie d'âge.

Trophée Isabelle Dallet remis à la première féminine du 10 km.

Challenge Jean-Paul Gomez remis au premier homme du 10 km.

Meilleurs déguisements sur le thème « de la plage ».

Droit à l'image

Le participant accepte que l'organisateur utilise d'éventuelles images de la manifestation, quelle que soit la forme.

FOULÉES DE LA PLAGE

ORGANISÉES PAR

ET

AVEC LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES



FOULÉES DE LA PLAGE

Plan d'eau de la Filature - Ligugé/Smarves



SAMEDI 22 JUN 2019

10h : 5 et 10 km

Inscription en ligne sur
<http://www.chrono-start.com>



un pas de Lou

17h : courses enfants

Inscription sur place.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie Publique.

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL FOULÉES DE LA PLAGE SAMEDI 22 JUIN 2019

Inscription en ligne ou par courrier (voir adresses sur règlement) jusqu'au **jeudi 20 juin**
Inscription sur place et retrait du dossard **samedi 22 juin**, de **8h à 09h30**

Distance choisie

- 5 km (né(e) en 2005 et avant*)
 10 km (né(e) en 2003 et avant*)

Nouveaux parcours

N° dossard

Nom Prénom

Femme Homme Année de naissance.....

Adresse

Code Postal Ville

Courriel n° de téléphone

Je joins obligatoirement :

- Un chèque de 8 €** à l'ordre de "Fil d'animation de Ligugé"
(4 € reversés à l'association « **un pas de Lou** »).
- La copie de la **licence d'athlétisme** liée à la course à pied en compétition
N° de licence en cours de validité
Club.....
- À défaut un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an

Par le présent engagement je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la compétition et je déclare l'accepter sans restriction.

Date

Signature

(*du responsable légal pour un mineur, précédée des nom et prénom)

RÈGLEMENT

L'association "Fil d'Animation de Ligugé" organise les Foulées de la plage le samedi 22 juin 2019

Fil d'animation de Ligugé Secrétariat des associations
Place Pannonhalma 86240 Ligugé
Téléphone : 05 49 55 97 19

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par une assurance.

La course se déroule sur les communes de Ligugé et Smarves sur 2 distances à choisir le jour de l'inscription (**nouveaux parcours**) :

- 5 km sans difficultés (né(e) en 2005 et avant), 20 % route et 80 % chemin,
- 10 km vallonnés (né(e) en 2003 et avant), 60 % route et 40% chemin.

Départ à 10h du plan d'eau de la filature à Ligugé.

Rafraîchissement et ravitaillement complet sur les parcours et à l'arrivée.
Chaque participant(e) sera muni(e) d'une puce électronique, à remettre obligatoirement à l'arrivée de la course. Prévoir des épingles à nourrice.

La participation aux Foulées de la plage est soumise aux conditions suivantes :

- Présentation obligatoire d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération d'athlétisme uniquement**.
- À défaut production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.
- Pour les mineurs, une autorisation du responsable légal est exigée.

Engagement

Le droit d'inscription est de 8 € dont 4 € seront reversés à l'association « **un pas de Lou** ».

Inscription recommandée en ligne :

<http://www.chrono-start.com>, jusqu'au jeudi 20 juin 2019

Inscription par courrier au Fil d'animation de Ligugé jusqu'au jeudi 20 juin 2019 (date de réception).

Tout engagement est personnel et définitif : il ne peut pas faire l'objet de remboursement. Inscription possible sur place, samedi 22 juin de 8h à 9h30. Retrait du dossard sur place, samedi 22 juin de 8h à 9h30.

Sécurité

- Des signaleurs seront positionnés tout le long des parcours.
- Les chiens ne sont pas admis pour la course.